

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 30

Artikel: A propos du vitrail : le dernier mot : réponse de cousine Odette à son cousin André
Autor: Odette / Marcel, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LE CHATEAU DE L'ISLE

LE quartier du village de L'Isle, appelé le château, se compose surtout de l'ancienne résidence des seigneurs, devant laquelle se trouvent de belles pelouses, de superbes allées d'arbres et des pépinières scolaires. Les grands tilleuls datent de la construction du château. La grande pièce d'eau fut créée en 1710. Le pont construit en 1902 en amont de ce bassin en a remplacé un autre en dos d'âne. Celui situé en aval fut édifié en 1798 par le propriétaire du château et élargi en 1896.

L'histoire proprement dite de L'Isle, commence au onzième siècle, époque où vivait le premier seigneur qui, d'après Louis de Charrière, se nommait Bansins, père de Leutfroy de Frunce. A cette époque-là, une importante tour de défense dominait la localité, datant probablement du second royaume de Bourgogne. On en distingue encore quelques ruines; la tradition l'attribuait aux Romains; elle est connue sous le nom de *Tour de César*. La localité, construite sous la protection de cette tour, fut de bonne heure entourée de murailles longées par la Venoge qui lui servait de fossé.

La seigneurie de L'Isle se confondit avec celle de Cossonay et n'eut pas d'histoire distincte jusqu'en 1472; dès lors elle passa entre diverses mains, soit par échange, soit par héritage ou mariage.

En 1536, le seigneur de L'Isle était Claude de Dortans, conseiller de Savoie. Lorsque l'armée bernoise s'avança pour faire la conquête du Pays de Vaud, il alla s'enfermer dans la ville d'Yverdon. Il put s'échapper avant la reddition de la place, prêter hommage aux Bernois, payer une rançon et resta paisible possesseur de sa seigneurie. Par les femmes, la terre de L'Isle échut à la famille de Chandieu.

Charles de Chandieu succéda à Paul de Chandieu qui s'illustra dans le commandement d'une compagnie de gardes suisses, au service de France. Charles fut seigneur de L'Isle de 1659 à 1728, et fit, lui aussi, une très brillante carrière militaire en France, pendant le règne de Louis XIV. Il épousa Catherine de Gandicher. La tradition rapporte que lorsque celle-ci arriva pour la première fois à L'Isle, elle fut profondément déçue. Sa voi-

ture s'arrêta sur l'éminence du quartier de la Pot-tailaz, elle considéra le château et dit d'un air dédaigneux: « Ce n'est que ça! » et repartit.

Charles de Chandieu transforma complètement sa maison seigneuriale et ses abords; il fit bâtir le château actuel en 1696, d'après les plans du célèbre Mansard, sur l'emplacement de l'ancien. Il l'entoura de jardins remarquables et fit planter les belles allées d'arbres qui existent encore; puis la grande pièce d'eau au bas du jardin.

Enfin, suivant la destinée, le domaine seigneurial de L'Isle fut successivement propriété de plusieurs familles, pour être finalement vendu — c'est-à-dire, le château et ce qui restait du domaine — à la commune de L'Isle. L'ancien château des Chandieu a été aménagé pour recevoir les écoles de la commune. L'ancien parc constitue une très belle promenade publique.

Les archives de la commune furent organisées et classées en 1798 par le châtelain Wagon. Celles du château furent pillées et détruites dans la nuit du 4 au 5 mai 1802, lors de l'insurrection des Bourla-Papey, par une une soixantaine d'hommes armés, et malgré tous les efforts du même châtelain Wagon pour les défendre.

Mme David Perret.



CHANSON DES VIGNERONS

Lé z'osis que gazouïllan,
Tzantan por le foury
L'est laou que dzouyangt
Montren notré fochoaux à çaou que voulïan.

Ah! la balla poussâye
Que n'ain dëzo lé jets
Que nain dëzo lé jets, lé assurage
Se l'est por la saint D'Jan tota passaye.

Conta pi qu'on va veyre
Dein la vegne dé Pey
Dein la vegne dé Pey et de Credeyre
Bein mé dé Cortallod qu'on pourra beyre

Galézes z'effoliaouses
Vo pouade rebiollâ
Vo pouade rebiollâ sant bein hiraouâses
Lé jénés que n'ant rein-dei z'orgolliaouses.

Lé gourgné de métaïlly
Et tot le provagny
Et tot le provagny l'é cëin que baillé
Dei prix ai vëgnolans ou la médaille.

C'y que comprein c'ein-z'iqué
C'y que fâ rabliênâ
C'y que fâ rabliênâ et que l'indiqué
Yo sant lé bons bollons, sâ sa pratiqua.

Le tein qu'on fâ l'effollie
No fâ trè-ti tzantâ
No fâ trè-ti tzantâ le dzeins dé bollie
L'an que mein no laou tzapi su l'orollie.

Passein no la barellie
Mâ bayvin-zein tzanpou
Mâ bayvin-zein tzanpou, car noutré fellies
Ne sant pas avouè no co dei couquellies.

Que le bon Dieu no bégne,
Que mein-ne tot à ben,
Que mein-ne tot à ben à boun' enseigne
Et dein ty les pahys go fant la vegne.
(Fête des vigneron de 1851).

A l'hôtel. — Un monsieur, descendant à l'hôtel, est prié, selon la coutume, d'inscrire son nom sur le registre des voyageurs.

L'étranger saisit la plume et inscrit: « Le roi d'Espagne. »

Le concierge, surpris, fait chercher le gérant qui, s'approchant du visiteur, lui dit:

— Excusez-moi, Monsieur, mais est-ce votre nom que vous venez de tracer?

— Parfaitement, Monsieur.

— Mais, continua le gérant, vous n'êtes cependant pas le roi d'Espagne.

A quoi le visiteur, nullement déconcerté, répondit:

— En effet, mais je voyage sous ce nom, c'est mon incognito.

A PROPOS DU VITRAIL

Le dernier mot.

Réponse de cousine Odette à son cousin André.

« Cher cousin André,

» J'ai bien reçu ta lettre dont je te remercie; mais, tes baisers, sont restés en route. Ils auront trouvé preneur avant d'arriver jusqu'à moi!

» Dis-moi, toi qui écris si bien, ne pourrais-tu pas m'expliquer, tout uniment, pourquoi nos bons amis de Berne ne nous rendent pas le trésor de notre cathédrale, qu'ils gardent dans leur Musée?

» Il me semble qu'il ferait bien meilleure figure à reprendre sa place... et puis, il serait indiscutablement de l'époque, celui-là. Qu'en penses-tu?

» Je t'envoie mille amitiés et je garde mes baisers, car je n'embrasse point... je ne sais qui.

Ta cousine Odette.